



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de concours

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-31568>

Département(s) de publication : **92**

Annonce n° **24-31568**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : Commune de Nanterre

**Forme juridique de l'acheteur** : Autorité locale

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Services d'administration générale

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : Concours restreint de maîtrise d'oeuvre sur esquisse pour la réhabilitation thermique et énergétique, le réaménagement et la mise en accessibilité du groupe scolaire Anatole FRANCE

**Description** : Concours restreint de maîtrise d'oeuvre sur esquisse pour la réhabilitation thermique et énergétique, le réaménagement et la mise en accessibilité du groupe scolaire Anatole FRANCE

**Identifiant de la procédure** : 3fefdda3-c6b2-4eec-b3c4-62af183cb2f6

**Identifiant interne** : SCP-MOE-2024-53

**Type de procédure** : Restreinte

**Principales caractéristiques de la procédure** : Le présent concours a pour objet de sélectionner une équipe de maîtrise d'oeuvre dans le cadre de la réhabilitation thermique et énergétique, le réaménagement et la mise en accessibilité du groupe scolaire Anatole FRANCE. Les candidats admis à concourir (4 maximum) se verront attribuer une prime forfaitaire, après remise des prestations répondant au programme. Toutes les modalités du concours figurent dans le DCE téléchargeable à l'adresse <https://marches.maximilien.fr/?page=entreprise.AccueilEntreprise>. Quatre candidats maximum seront admis à présenter une offre/esquisse. Le lauréat du concours sera attributaire du marché de maîtrise d'oeuvre faisant suite au concours.

##### 2.1.1 Objet

**Nature du marché** : Services

**Nomenclature principale ( cpv )** : 79311000 Services d'études

### 2.1.2 Lieu d'exécution

**Subdivision pays (NUTS) :** Hauts-de-Seine ( FR105 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :** Toutes les modalités du concours figurent dans le règlement du DCE téléchargeable à l'adresse <https://marches.maximilien.fr/?page=entreprise.AccueilEntreprise>

### 2.1.4 Informations générales

**Informations complémentaires :** Chaque équipe (candidature unique ou groupement) doit obligatoirement regrouper les compétences suivantes : 1/Architecte : conception et réalisation d'équipements publics d'ampleur et de complexité similaire ; 2/un ou plusieurs Bureaux d'études Techniques (BET) présentant obligatoirement les compétences suivantes : Développement Durable et Qualité Environnementale, Acoustique, Fondations et Structures, Courants Forts, Courants faibles, Systèmes de Gestion Technique du Bâtiment (dont Études de systèmes de Gestion Technique), Incendie (dont CSSI catégorie A), Cuisine Collective, Fluides, Génie Climatique et Performance Energétique (dont études thermiques réglementaires « bâtiment tertiaire » et ACV bâtiments neufs - RE2020 / ou RT 2012 label E+C-); 3/Economiste de la construction (maîtrise des coûts et coût global) ; 4/Paysagiste : conception et réalisation d'espaces extérieurs récréatifs et plantés de groupes scolaires. L'absence de l'une de ces compétences au sein de l'équipe candidate entraînera le rejet de la candidature. L'équipe est conduite par l'Architecte qui, en cas de groupement, en est le Mandataire. Dans ce cas, ce dernier est solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles. Toutes les modalités de la consultation figurent au règlement de concours du dossier téléchargeable à l'adresse <https://marches.maximilien.fr/?page=entreprise.AccueilEntreprise>

**Base juridique :**

Directive 2014/24/UE

### 2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux :

## Section 5 - Lot

### 5.1 Lot : LOT-0001

**Titre :** Concours restreint de maîtrise d'oeuvre sur esquisse pour la réhabilitation thermique et énergétique, le réaménagement et la mise en accessibilité du groupe scolaire Anatole FRANCE

**Description :** Concours restreint de maîtrise d'oeuvre sur esquisse pour la réhabilitation thermique et énergétique, le réaménagement et la mise en accessibilité du groupe scolaire Anatole FRANCE

**Identifiant interne :** SCP-MOE-2024-53

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 79311000 Services d'études

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Subdivision pays (NUTS) :** Hauts-de-Seine ( FR105 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

#### 5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Informations complémentaires :** La participation est réservée à une profession particulière. La mission d'architecture est réservée à un(des) architecte(s) inscrit(s) à l'ordre des architectes ou, pour les candidats étrangers, à un(des) architecte(s) habilité(s) à exercer la profession en France, qui a la responsabilité de l'établissement du projet architectural, objet de la demande de permis de construire. Chaque équipe (candidature unique ou groupement) doit obligatoirement regrouper les compétences suivantes : Architecte : conception et réalisation d'équipements publics d'ampleur et de complexité similaire, Paysagiste : conception et réalisation d'espaces extérieurs récréatifs et plantés de groupes scolaires, un ou plusieurs Bureaux d'études techniques (BET) présentant obligatoirement les compétences suivantes : Développement Durable et Qualité environnementale, Acoustique, Fondations et Structures, Courants Forts, Courants faibles, Systèmes de Gestion Technique du Bâtiment (dont Études de systèmes de Gestion Technique), Incendie (dont CSSI catégorie A), Cuisine Collective, Fluides, Génie Climatique et Performance énergétique (dont études thermiques réglementaires « bâtiment tertiaire » et ACV bâtiments neufs RE2020 / ou RT 2012 label E +C) ; Economiste de la construction (maîtrise des coûts et coût global). L'absence de l'une de ces compétences au sein de l'équipe candidate entraînera le rejet de la candidature. Toutes les modalités du concours figurent au dossier de consultation des entreprises téléchargeable à l'adresse <https://marches.maximilien.fr/?page=entreprise>.  
AccueilEntreprise

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Nom :** La mission d'architecture est réservée à un(des) architecte(s) inscrit(s) à l'ordre des architectes ou, pour les candidats étrangers, à un(des) architecte(s) habilité(s) à exercer la profession en France, qui a la responsabilité de l'établissement du projet architectural, objet de la demande de permis de construire.

**Description :** 1. Qualité des références architecturales et paysagères au regard des projets réalisés ou en cours de réalisation, d'ampleur et de complexité similaire à l'opération (50%) ; 2. Qualité technique des projets réalisés au regard des performances énergétiques et environnementales globales (50%).

**Utilisation de ce critère :** Utilisés

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

**Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :**

**Nombre minimal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure :** 1

**Nombre maximal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure :** 4

**La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains participants peuvent être éliminés**

#### 5.1.11 Documents de marché

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :** FRA

**Adresse des documents de marché :** <https://marches.maximilien.fr/?page=entreprise>.  
AccueilEntreprise,

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions du régime du concours :**

**Membres du jury :** Membres à voix délibérative : le Maire, ou son représentant, président du Jury ; les 5 membres issus de la Commission d'appel d'offres ; au moins un tiers de personnalités qualifiées en tant que maîtres d'oeuvre extérieurs à la Ville ; 4 personnalités supplémentaires en raison de leur compétence ou de leur intérêt particulier à participer au concours.

**Tout marché de services faisant suite au concours sera attribué à l'un des lauréats du concours**

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://marches.maximilien.fr/?page=entreprise>.  
AccueilEntreprise

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Date limite de réception des demandes de participation :** 22/04/2024 à 12:00

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Commune de Nanterre

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Commune de Nanterre

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché :** Commune de Nanterre

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :**  
Commune de Nanterre

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** Commune de Nanterre

**Organisation qui traite les offres :** Commune de Nanterre

## Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

**Nom officiel :** Commune de Nanterre

**Numéro d'enregistrement :** 21920050800014

**Adresse postale :** SERVICE DE LA COMMANDE PUBLIQUE 1 PLACE DU 27 MARS 2002

**Ville :** Nanterre

**Code postal :** 92014

**Subdivision pays (NUTS) :** Hauts-de-Seine ( FR105 )

**Pays :** France

**Point de contact :** <https://marches.maximilien.fr/?page=entreprise.AccueilEntreprise>

**Adresse électronique :** [service.commandepublique@mairie-nanterre.fr](mailto:service.commandepublique@mairie-nanterre.fr)

**Téléphone :** 0147295244

**Adresse internet :** <http://www.nanterre.fr>

**Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) :** <https://marches.maximilien.fr/?page=entreprise.AccueilEntreprise>

**Profil de l'acheteur :** <https://marches.maximilien.fr/entreprise>

**Autres points de contact :**

**Nom officiel :** Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise

**Département :** 95000

**Point de contact :** <https://marches.maximilien.fr/?page=entreprise.AccueilEntreprise>

**Adresse électronique :** [service-commandepublique@mairie-nanterre.fr](mailto:service-commandepublique@mairie-nanterre.fr)

**Adresse internet :** <http://cergy-pontoise.tribunal-administratif.fr>

**Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) :** <http://cergy-pontoise.tribunal-administratif.fr>

**Rôles de cette organisation :**

**Acheteur**

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché**

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché**

**Organisation qui reçoit les demandes de participation**

**Organisation qui traite les offres**

**Organisation chargée des procédures de recours**

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours**

## **Section 11 - Informations relatives à l'avis**

### **11.1 Informations relatives à l'avis**

**Identifiant/version de l'avis :** 829da005-adf4-415d-8ab9-22fcf5f62e67 - 01

**Type de formulaire :** Mise en concurrence

**Type d'avis :** Avis de concours

**Date d'envoi de l'avis :** 15/03/2024 à 13:01

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français**

## **11.2 Informations relatives à la publication**

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 15/03/2024**